Villefort
Communauté de Communes

www.villefort-cevennes.com

SOUTENIR
toutes les activités économiques et l'emploi

INTER.COM

Le journal de la Communauté de Communes de Villefort

N° 5 - Décembre 2012

La Communauté de Communes de Villefort

Créée en 2002, la Communauté de Communes de Villefort regroupe les communes du Canton de Villefort et permet l'émergence de projets communs au sein d'un espace de solidarité. Elle réalise des actions d'intérêt communautaire dans les domaines de compétences définis par ses statuts (Aménagement de l'espace, développement économique, équipements culturels et sportifs, politique du logement et du cadre de vie, protection et mise en valeur de l'environnement, maintien des services publics, promotion de l'enseignement scolaire, action sociale).

Ceci permet, entre autres, de se concentrer sur les actions nécessaires au développement de notre territoire et de ne pas créer de doublons avec les actions d'autres collectivités territoriales (Communes, Département, …)

Ça s'est passé par ici

2011 : enregistrement de l'émission de France Inter
Le jeu des 1000 € à Villefort

2011 : rénovation d'un mur par l'association
« artisans bâtisseurs en pierres sèches » aux Balmelles

2011 - 2012 : réunions publiques et avec les élus
dans le cadre de la charte du Parc national des Cévennes

2012 : animations dans le cadre de la semaine
de la mobilité avec l'association VOISINE48

SOMMAIRE

Ça c'est passé par ici 4

LE DOSSIER :
SOUTENIR LES INITIATIVES

- Atelier de la Châtaigne 4
- PER Châtaigne 4
- Boutique de producteurs 5
- Optimiser l'irrigation 6
- ZA La Bastide 7
- Pépinière d'entreprises 8
- Maison des services publics 9
- Télétravail 9

Développement touristique 10
Politique Jeunesse 12
Environnement 14
Culture 16

INTER.COM
Le journal de la Communauté de Communes de Villefort - n°5 - Décembre 2012.

N° ISSN : 1960-1417

Directeur de Publication :
Jean de Lescure.

Rédaction et réalisation :
Communauté de Communes de Villefort
Bertrand Fischer, Murielle Fantini, Fanny Castaing et Amandine Pierre-Loti - Nous remercions pour leurs relectures l'ensemble des élus communautaires.

Photos et illustrations: .Bertrand Fischer.

IMPRESSION : IMPRIMERIE DES 4
48100 MARVEJOLS
Tél : 04 66 32 10 48

Imprimeur labellisé IMPRIM'VERT®

Editorial

Madame, Monsieur,

Après de nombreuses actions liées au tourisme, la Communauté de Communes poursuit son soutien à l'économie locale en diversifiant les secteurs d'intervention comme l'agroalimentaire avec l'atelier de transformation de la châtaigne et la boutique de promotion des produits du terroir et des activités artisanales. Prochainement la réalisation d'une pépinière d'entreprises dans le cœur de Villefort permettra d'attirer de nouveaux entrepreneurs afin qu'ils développent une activité qui leur permettra de s'installer sur le territoire.

Cette réalisation viendra compléter les outils mis en place pour faciliter l'installation de nouveaux habitants, comme la maison des services publics. Grâce à une animation efficace, les usagers sont mis en relation directe avec les services qu'ils recherchent, ce qui facilite leurs démarches administratives pour leur installation ou pour la vie de tous les jours.

Afin d'être attractif, notre territoire se doit également d'offrir des services essentiels à la population, notamment en faveur de la jeunesse et des jeunes parents. Après la mise en place d'un centre de loisirs, la collectivité soutient un projet de micro-crèche porté par l'ADMR dans l'enceinte de la maison de retraite de Villefort.

Enfin, nous sommes heureux de voir la parution en cette fin d'année d'un ouvrage sur le recueil de la mémoire vivante. Ce projet porté par la collectivité depuis quelques années voit son aboutissement par ce très beau livre qui permettra à chacun de se replonger dans les souvenirs de nos anciens. Ceux-ci ont été nombreux à participer aux entretiens réalisés pour l'occasion et seront, nous l'espérons, sensibles à la qualité du support de diffusion de cette mémoire aux générations futures.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et de joyeuses fêtes. Je vous présente également mes meilleurs vœux pour cette année 2013 qui commence.

Jean de Lescure

Président de la Communauté de Communes de Villefort

Soutenir les initiatives
pour diversifier notre économie

Deux projets pour aider les groupements de professionnels dans le domaine de l'agroalimentaire ● La boutique de producteurs de La Garde Guérin et l'atelier de transformation de la châtaigne sont deux projets soutenus par la Communauté de Communes, qui ont pour but d'aider à la transformation et à la vente sur notre territoire des productions agricoles locales.

L'atelier de transformation de la châtaigne.

A Pied de Borne, l'atelier fonctionne depuis la récolte des châtaignes de 2011. Le nouveau bâtiment construit pour la société Fariborne va permettre de conforter l'activité de transformation des châtaignes en farine et ainsi améliorer la valorisation des fruits produits sur le territoire.

En effet, les châtaignes transformées localement permettent aux producteurs de vendre leurs fruits en moyenne 20% plus cher que chez un collecteur de l'Ardèche.

Fariborne est une société créée en 1999 par dix producteurs locaux. De 6 tonnes de châtaignes la première année, la production est arrivée à 80 tonnes de fruits traités en 2006.

La société était alors installée dans un atelier construit par la mairie de Pied de Borne, dimensionné pour la transformation d'une vingtaine de tonnes … Il était donc nécessaire pour le développement de l'activité de bénéficier d'un atelier adapté à la production et qui permettra aux producteurs locaux de transformer plus de fruits afin de donner un nouvel attrait à l'exploitation des châtaigneraies du territoire.

Aujourd'hui, cet investissement permet de conforter la valorisation de production de nombreux producteurs de châtaignes et a permis de créer un emploi dans le cadre d'un groupement d'employeurs avec d'autres entreprises locales (la SCA fruits de la vallée de l'Altier, des producteurs de châtaignes et de pommes, la mairie de Pied de Borne et des artisans couvreur et peintre). Cet emploi pourra permettre à l'entreprise d'avoir un renfort de main d'œuvre pour la transformation, de soulager les producteurs qui pourront mieux se concentrer sur leurs récoltes et d'envisager un développement pour mieux commercialiser la farine produite.

Le PER Châtaigne

Parallèlement, la Communauté de Communes s'est investie dans la mise en place d'un pôle d'excellence

rurale sur la châtaigne des Cévennes. Cette démarche permet de regrouper l'ensemble des intervenants de la filière afin de pouvoir mener des actions concrètes qui amélioreront la productivité des entreprises.

Les actions concernent l'ensemble des acteurs de la châtaigne de la Lozère et du Gard, de la connaissance de la châtaigneraie à la commercialisation, en passant par la production et la transformation. Sur notre territoire, des producteurs et la société Fariborne font partie des bénéficiaires de ce projet qui permet d'avoir des financements prioritaires de l'Etat, de la Région et du département : le PER leur permettra de faciliter l'acquisition de nouveaux matériels de récolte et de transformation de la châtaigne.

La Communauté de Communes s'investit sur le portage administratif de ce programme et participe à l'animation de ce réseau avec le département de la Lozère, le Parc national des Cévennes et la Chambre d'Agriculture (SUAMME). Elle a aidé également les porteurs de projet dans la réalisation de leurs dossiers de demande subventions.

La boutique de producteurs.

Autre projet concernant le soutien aux producteurs locaux, mais également aux artisans d'art : la boutique de La Garde-Guérin.

Depuis de nombreuses années, cet espace était géré par la Chambre des métiers de la Lozère qui réalisait lors de son ouverture estivale (juillet et août) une exposition vente de produits artisanaux de la Lozère.

Suite à des rencontres pour faire le bilan de cet espace et à une demande de la Communauté de Communes d'une ouverture plus large, la Chambre des métiers n'a pas souhaité modifier le fonctionnement qui était le sien.

La convention de mise à disposition a donc été dénoncée et la Communauté de Communes a impulsé la création

Les projets réalisés en quelques chiffres

Atelier de la châtaigne

FARIBORNE

Coût : 508 000 €

Subventions :

Etat :126 300 €

Département : 70 000 €

Boutique de producteurs et des artisans d'art

à la Garde Guérin
Association Comptoir de la Régordane

Coût : 155 000 €

Subventions :

Etat : 50 000 €

Région : 39 680 €

Département : 40 200 €

d'une association de producteurs locaux. Ces derniers se sont fortement investis et ont créé leur association avec l'aide de la chambre d'Agriculture, « de Lozère » et la Maison des Services Publics.

La Communauté de Communes a de son côté rénové entièrement l'espace de vente. Dans le respect du patrimoine et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, une isolation et un chauffage ont été mis en place ainsi qu'une rénovation générale du bâtiment, tout en gagnant de la surface et en récupérant un petit espace attenant pour y installer un coin cuisine et des toilettes.

Aujourd'hui, l'association Le Comptoir de la Régordane propose dans cet espace de nombreux produits locaux et d'artisanat d'art tout au long de l'année, et plus seulement les 2 mois de l'été. Ceci permet de créer de nouveaux débouchés pour les productions des artisans de notre territoire.

De plus, deux emplois à temps plein en CDI ont été créés, dont un suite à un contrat de professionnalisation dans le domaine de la vente durant lequel se sont mêlés temps de formation et immersion dans l'entreprise. L'équipe est renforcée en été par un saisonnier.

Avec cette équipe dynamique et l'ensemble des producteurs impliqués, l'association du Comptoir de la Régordane œuvre à la mise en valeur des productions du territoire et pourrait envisager de se développer notamment grâce à la vente à distance, complément idéal à l'espace de vente.

Optimiser l'irrigation agricole

Consciente de la problématique de la ressource en eau pour le futur, la Communauté de Communes a voulu réfléchir aux potentialités d'optimisation de l'eau des barrages, réservée à l'agriculture. Cette réflexion permettra aux associations d'irrigants de pouvoir mobiliser des subventions pour les éventuels travaux d'amélioration qu'ils souhaiteraient réaliser.

Le territoire a en effet la chance de pouvoir bénéficier de nombreuses retenues d'eau par les barrages EDF. Des mesures compensatoires avaient été prises lors de la construction des barrages pour permettre aux agriculteurs de bénéficier de quotas d'eau réservés.

Aujourd'hui, ces quantités d'eau pourraient être mieux utilisées. Pour se rendre compte de ces potentialités, mais également étudier la problématique de l'irrigation agricole sur les communes en amont des barrages comme Altier, un cabinet d'étude spécialisé a établi une solide base technique qui pourra servir aux irrigants et partenaires financiers d'envisager les évolutions possibles. A eux de se saisir maintenant de ces éléments pour optimiser la ressource en eau du territoire tout en améliorant l'efficacité de leur irrigation pour leurs cultures !

Redonner une nouvelle vie

à un bâtiment industriel désaffecté à La Bastide

Depuis de nombreuses années, l'ancienne usine Prima-nature de La Bastide Puylaurent n'est plus en activité et sert de hangar de stockage. Pour amener de nouveaux emplois, un programme de réhabilitation du site a été mis en place.

La réhabilitation de ce grand bâtiment (2 800 m²) situé vers le centre bourg de la Bastide a nécessité la mise en œuvre d'un projet complexe faisant intervenir de nombreux acteurs afin d'aboutir à des résultats concrets.

Acheter le bâtiment

La première étape a été de racheter le bâtiment au propriétaire qui utilisait le bâtiment comme hangar de stockage. Pour cela, un partenariat a été mis en place avec l'établissement public foncier régional Languedoc - Roussillon.

Cet établissement public a mis ses compétences de négociation au service de la collectivité pour acquérir le bien à son juste prix et a avancé les fonds pour cinq années, le temps que la Communauté de Communes trouve un nouvel emploi à ce bâtiment.

Réfléchir à son avenir

Un cabinet d'étude a été missionné avec le soutien du département de la Lozère pour accompagner la collectivité dans les actions à mettre en œuvre pour valoriser le bâtiment et optimiser au mieux le potentiel de ce bâtiment.

Mettre en œuvre le plan de réhabilitation

Avec l'aide de Lozère Développement, l'agence de développement économique du département de la Lozère, une recherche d'entrepreneur a été faite pour utiliser ce grand bâtiment en totalité.

Suite à l'absence d'entreprise susceptible d'occuper l'ensemble du bâtiment, il a ainsi été décidé de diviser le bâtiment en 3 parties et d'assurer la viabilité économique de l'opération en s'appuyant sur des collectivités qui ont des besoins de locaux dans le secteur. Une partie du bâtiment sera donc revendue au département de la Lozère et à la mairie de La Bastide pour leurs centres techniques, tandis qu'un tiers du bâtiment sera réhabilité afin de permettre l'installation d'une ou plusieurs entreprises qui seront accompagnées par Lozère Développement.

Le projet en quelques chiffres

Coût estimatif de rénovation : 281 425 €

Subventions :
Etat : 112 570 €
Département : 28 140 €

Une pépinière d'entreprises
dans le centre de Villefort

Afin de faciliter la création d'activités, le département de la Lozère souhaite expérimenter la mise en place de petites pépinières d'entreprises. Villefort a été retenue comme expérience pilote de ce programme.

Comment faciliter l'installation de nouvelles activités sur le territoire ? Voici une question à laquelle la pépinière d'entreprises pourrait apporter une réponse innovante.

Une pépinière d'entreprises

L'idée de la pépinière d'entreprise est de mettre à disposition d'un porteur de projet qui souhaite s'installer sur le territoire un logement et un local professionnel avec un tarif avantageux pendant 3 ans. Pendant cette période, l'entrepreneur peut développer son activité, sa clientèle et chercher des locaux pour s'installer plus durablement sur le territoire.

Une fois l'entrepreneur installé durablement, les locaux de la pépinière sont donc vacants et la place est libre pour accueillir un nouveau porteur de projet !

Un accompagnement sur mesure

Pour aider ce porteur de projet, deux structures pourront l'accompagner: Lozère Développement qui aidera en amont les candidats à l'installation à affiner leur projet professionnel et s'assurera notamment de la viabilité du projet retenu dans le cadre de la pépinière d'entreprises de Villefort, mais également la Maison des services publics qui pourra aider localement l'entrepreneur dans son installation et son intégration à l'économie locale.

Rénover un patrimoine local

Pour ce projet, il est prévu de rénover l'immeuble Chambon, ce beau bâtiment place de l'Ormeau à Villefort. La réhabilitation permettra notamment de rénover l'ensemble du bâti pour accueillir dans de bonnes conditions des activités professionnelles, mais également de prendre en compte les besoins actuels en terme d'isolation et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le projet en quelques chiffres

Coût des travaux : 300 000 €

Subventions :
Etat : 120 000 €
Région : 40 000 €
Département : 60 000 €

La Maison des services publics
sur tous les fronts pour faciliter l'emploi

La Maison des services publics de Villefort est une antenne de la Maison de l'Emploi de la Lozère. Au-delà des services rendus auprès des demandeurs d'emplois, de nombreuses animations ont été réalisées en faveur des employeurs locaux et pour l'accueil de nouveaux habitants.

Rencontre sur le terrain des acteurs du Service Public de l'Emploi : notre département n'étant malheureusement pas épargné par le contexte économique morose, les acteurs du SPE sont venus à la rencontre des employeurs afin de les informer sur les soutiens financiers auxquels ils peuvent prétendre, notamment en ce qui concerne les contrats aidés. Ainsi, le 1° mars 2012 en mairie de Villefort s'est tenue une réunion où les représentants départementaux de Pôle Emploi, de la DIRECCTE, de la Mission Locale, de Cap Emploi et du Centre de Gestion de la Fonction Publique ont pu rencontrer les potentiels employeurs locaux. 4 contrats aidés ont été signés suite à cette action. Cette rencontre sera renouvelée en 2013, afin de présenter les nouveaux dispositifs.

Création du premier Groupement d'Employeurs (GE) Multisectoriel en Lozère: dans l'idée de trouver des solutions pour les employeurs en recherche de main d'œuvre saisonnière qualifiée, le Service Public de l'Emploi a sollicité AgriEmploi pour tester la faisabilité d'un GE multisectoriel. Avec le soutien de la Maison des Services Publics, une étude de besoin a été lancée auprès des acteurs économiques locaux et au 1° octobre, grâce à l'union de 6 structures (une mairie, 2 agriculteurs, 2 artisans et 2 entreprises agricoles) un demandeur d'emploi a signé un CDI d'agent polyvalent à temps plein avec l'association « l'ABC des Métiers ». Solution permettant de maintenir des personnes compétentes sur le territoire en évitant les contrats précaires, peut-être ce groupement fera-t-il des petits !

Mise en place de formations au plus près des entreprises : l'obligation de passer la FCO pour les détenteurs du permis poids lourd a occasionné bien des soucis d'organisation. Afin de résoudre les problèmes liés à l'éloignement, une session de formation est organisée sur Villefort à la demande des protagonistes et avec le partenariat du centre de formation. (*Formation Continue Obligation)

Développer la pratique du télétravail

La Communauté de Communes par l'intermédiaire de la Maison des services publics a également été retenue pour la mise en place d'un télécentre à Villefort.

Cette antenne de la Maison de l'Emploi de la Lozère est en effet en pointe sur cette question avec son équipement de visio-conférence qui fonctionne depuis plus de quatre ans.

Grâce à des équipements adaptés et à l'accompagnement de l'animatrice, les télétravailleurs trouveront des facilités pour le fonctionnement de leurs activités et un lieu pour améliorer le lien social et tisser un réseau local entre télétravailleurs et entrepreneurs locaux.

Développé dans un premier temps au sein de la Maison des services publics, ce télécentre a vocation à intégrer par la suite les locaux de la pépinière d'entreprises de Villefort.

Si vous êtes intéressé par ce nouvel outil, n'hésitez pas à contacter la Maison des services publics.

La Via Ferrata
du Lac de Villefort

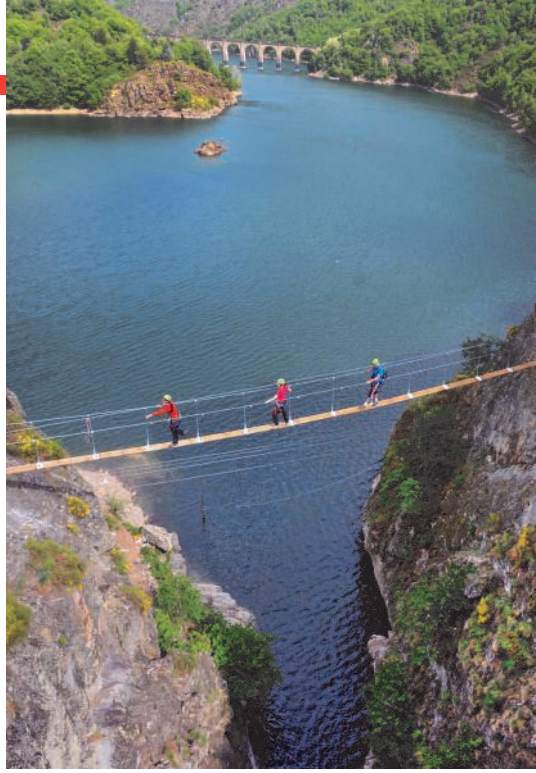

Comment diversifier les activités de pleine nature tout en s'intégrant dans un réseau permettant d'attirer une nouvelle clientèle sur le territoire ? Une réponse a été la via ferrata du Lac de Villefort.

Mais qu'est-ce qu'une via ferrata ? C'est un parcours le long d'une paroi rocheuse facilité par la présence de barreaux et d'échelles en fer, ainsi que divers ateliers comme des ponts de singe et tyroliennes permettant au plus grand nombre de pouvoir progresser sans risque.

En effet, tout le long du parcours, les pratiquants sont assurés le long d'une ligne de vie et peuvent grimper le long de ce piton rocheux surplombant le lac en toute sécurité.

Le projet, initié dans le cadre d'un réseau de 6 via ferratas en Lozère par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Lozère et soutenu par le Département et la Région, a abouti après quelques mois de travaux par la société spécialisée Antipodes de Millau pour une ouverture à l'été 2011.

Depuis, ce projet permet de proposer de nouvelles activités pour les prestataires d'activités de pleine nature, non seulement pendant l'été, mais également tout au long de l'année. Il n'est pas rare en effet de voir déambuler au printemps ou à l'automne des pratiquants qui viennent pour un séjour sur le territoire, ou spécifiquement en Lozère pour réaliser l'ensemble des via ferratas proposées.

Le projet en quelques chiffres

Coût des travaux : 110 000 €

Subventions :
Etat : 33 000 €
Région : 27 500 €
Département : 27 500 €

Des résultats pour la structuration des activités de pleine nature

Une étude sur la structuration des activités de pleine nature avait été confiée à un consultant spécialiste des sports de plein air.

Au-delà de la démarche qui a permis de rassembler les divers intervenants de ce secteur pour définir les différentes priorités d'investissements et d'organisation de ces prochaines années, un plan d'actions a été préconisé qui va être mis en place à moyen et long terme.

Déjà des actions ont été mises en place avec le label pavillon bleu pour la plage et l'amélioration de la signalétique randonnée (panneaux indicateurs jaunes visibles sur tout le canton). Prochainement, des améliorations seront prévues sur le canyon du Chassezac.

Des travaux pour améliorer la qualité de l'accueil au port du Lac

A proximité de la plage, la base nautique du Lac de Villefort fait l'objet d'améliorations visant à augmenter la qualité d'accueil des utilisateurs. Ces travaux concernent les pontons du port, la mise à l'eau des bateaux ainsi que les sanitaires.

Les infrastructures liées au nautisme sur le Lac de Villefort comprennent deux parties gérées en délégation de service public par la société Grandeur Nature : d'une part la base nautique où peuvent être louées des embarcations et où sont dispensés des cour ; et d'autre part, le port où sont accueillies des embarcations privées pendant l'été.

Des améliorations sont en cours de réalisation sur ces deux infrastructures. Sur la base nautique, une nouvelle rampe de mise à l'eau avec l'installation d'un treuil permettra de faciliter la mise à l'eau des embarcations sur une période au-delà des mois de juillet et août. Les toilettes seront également rénovées et mises aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Concernant le port, un nouveau ponton modulaire améliorera sensiblement l'accueil. Un nouveau système d'accrochage à la berge permettra de gagner quelques places, tout en ne dépassant pas un certain seuil afin d'éviter une surfréquentation nautique du lac.

Enfin, quelques travaux paysagers et de signalétique viendront compléter ces travaux d'amélioration continue des infrastructures touristiques de la Communauté de Communes.

Le projet en quelques chiffres
Coût des travaux : 120 000 €
Subventions :
Etat : 30 000 €
Région : 30 000 €
Département : 30 000 €

Un nouveau sentier d'interprétation du Parc national à Villefort

Dans le cadre des sentiers d'interprétation du territoire, le Parc National des Cévennes a développé des sentiers de bourg pour expliquer aux visiteurs l'histoire des différents gros villages des Cévennes.

Sur le mont Lozère les sentiers du Pont de Montvert et de Vialas avaient été réalisés. C'est tout naturellement que les équipes du Parc National et celles de la Communauté de Communes ont travaillé pour élaborer les 13 plaques en lave émaillée ainsi que le dépliant du sentier de Villefort. Un panneau -plan sera prochainement installé vers la Poste pour marquer le départ de ce sentier d'interprétation déjà très fréquenté.

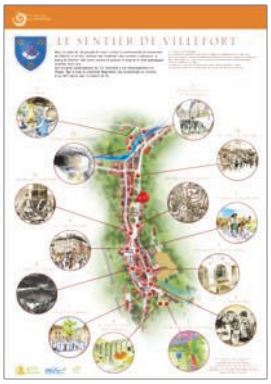

Le centre de loisirs
Une initiative qui apporte un vrai service

A l'heure où la dynamique locale est à l'accueil et au maintien des populations sur notre territoire, les élus ont misé sur un service important pour les familles et l'économie locale : le centre de loisirs intercommunal.

C'est en 2008 qu'a débuté le projet de mise en place d'un centre de loisirs en direction des enfants scolarisés sur le territoire. Suite à une demande de la population, souvent confrontée au manque de mode de garde des plus de 6 ans, une étude a été lancée permettant de mettre à jour ce besoin.

La mise en place n'a pas été simple … En effet, la Communauté de Commune a fait le choix de créer le service en s'appuyant sur une structure privée spécialisée dans l'animation et les activités de pleine nature et ce mode d'organisation atypique a un peu déconcerté les partenaires comme la CCSS* Lozère!

C'est en octobre 2010 qu'a ouvert le Centre de Loisirs « les Mistoflets » … Les enfants y ont trouvé rapidement leur marque et les animations de qualité ont souvent impressionné les parents.

Jusqu'au mois de juin 2012, le centre de loisirs était ouvert tous les mercredis de l'année et toutes les petites vacances. Malheureusement, le peu de fréquentation a obligé les élus à prendre des décisions pour adapter les besoins réels et le coût d'une telle structure.

Aujourd'hui, le centre accueille les enfants, tous les mercredis durant l'année scolaire, petites vacances comprises, de 7h30 à 18h30, avec des activités toujours tournées sur le développement et l'épanouissement de l'enfant, la connaissance de son environnement et des acteurs locaux.

C'est ainsi que les enfants s'initient à la spéléologie, apprennent à faire du pain avec un artisan, taquinent la truite avec Ismaël ou rencontrent le chef de centre des pompiers volontaires de Villefort … dans tous les cas l'essayer … c'est l'adopter !

Pour tout renseignement :
Maison des Services Publics :
Tel : 04.66.46.69.85 courriel :
msp@villefort-cevennes.com

Et en image sur le blog :
http://alshvillefort.blogspot.fr

**CCSS : Caisse Commune de Sécurité Sociale / CAF*

La réflexion sur une halle des sports continue

Depuis plusieurs mois, une réflexion sur la réalisation d'une halle des sports à Villefort a été engagée.

Des besoins ont été exprimés, notamment pour le milieu scolaire, mais aussi pour le développement des activités sportives pour le reste de la population. Un lieu d'implantation a été déterminé sur le stade de Villefort, à proximité immédiate du collège.

Une réflexion sur la faisabilité technique et financière d'une telle opération est en cours afin de voir quelle proposition peut être faite pour répondre aux besoins exprimés tout en permettant à la Communauté de Communes de garder des capacités d'investissement pour d'autres projets.

Quel soutien pour les associations ?

CEL : 3° convention triennale avec les services de l'État pour soutenir les actions associatives en faveur des moins de 18 ans !

En effet, depuis 2006, la Communauté de Communes en partenariat avec la DDCSPP* et la DRAC*, soutient financièrement les associations dans le cadre du dispositif « Contrat Éducatif Local ». Ainsi chaque année, un budget d'environ 12 000€ est attribué aux associations qui proposent des animations en faveur des moins de 18 ans. Théâtre, Activités de Pleine Nature, ateliers de cirque ou d'écriture, double dutch ou encore équitation, tennis et arts visuels ont été proposés aux enfants du territoire sous la forme d'ateliers, de cours ou de stages … près de 120 actions en 6 ans !

Le PAVA : au services des Associations : labélisée « Point d'Appui à la Vie Associative » , la Maison des Services Publics s'applique depuis plusieurs années à soutenir les associations, tant dans le domaine de l'emploi que dans la communication, le montage de dossiers ou encore la recherche de financement ... C'est aussi dans ce but que l'an passé, les bénévoles associatifs ont été invités à rencontrer sur Villefort, Maryline NOUCHY (Déléguée Départementale à la vie Associative de la DDCSPP) ainsi que Jean-Paul SANCHEZ (CDOS), personnes ressources à l'échelle du département.

Localement, la Communauté de Communes essaie d'être à l'écoute de toutes les associations afin de les épauler dans la mise en place d'actions sur le territoire … reconnaissant que les actions locales sont d'une grande qualité et d'une grande diversité.

Certaines animations soutenues viennent aussi d'associations départementales comme ce fut le cas lors de la semaine européenne du déplacement doux, avec l'association de covoiturage « voisine » en septembre dernier où ont été proposés, un concours de vélos décorés et la pièce de théâtre « Madame Voisine, covoiturage » par la Compagnie du Lézard.

** DDCSPP : anciennement Direction de la Jeunesse et des Sports*
** DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles*

Le meilleur déchet
c'est celui qu'on ne produit pas !

Chaque année, ce sont plus de 1000 tonnes de déchets que nous produisons. Tous ces déchets partent en camion vers Mende pour être traités. Mais si demain, nous devions créer une décharge sur notre territoire, comment ferions-nous ? Et si la meilleure solution était d'agir pour réduire la quantité de déchets que nous produisons ...

Un Français produit chaque année 370 kilos d'ordures ménagères. 570 kilos en ajoutant les 200 kilos que chaque Français dépose en moyenne en déchèterie. La production d'ordures ménagères a ainsi doublé en 40 ans.

La réduction de nos déchets peut apparaitre comme un problème anecdotique de notre société, mais c'est en réalité un enjeu majeur de développement durable pour le XXIe siècle, d'autant plus que 70% de nos poubelles peuvent être réduites par recyclage ou compostage.

Forte de ce constat, la Communauté de Communes de Villefort s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets. Ce programme se met en place conjointement avec les Communautés de Communes du Canton de Châteauneuf de Randon, du Goulet - Mont Lozère, du Haut Allier, de Margeride Est et du Pays de Cayres-Pradelles. Il est soutenu financièrement par l'ADEME et le Conseil Général de la Lozère. L'objectif est de réduire de 7% les quantités de nos ordures ménagères pendant les 5 prochaines années soit -26 kg.

Aujourd'hui, chacun de nous peut agir simplement pour réduire la quantité ou la nocivité de ses déchets.

Dans les magasins :
- Je préfère les éco-recharges et les produits concentrés.
- Je choisis les grands conditionnements.
- J'évite les produits jetables.
- Je refuse les sacs plastiques et préfère mon cabas.

Pour éviter de gaspiller de la nourriture :
- Je fais ma liste de courses.
- Je vérifie la date de péremption.
- Je cuisine avec les restes alimentaires.

Pour recevoir moins de publicité :
- J'applique un autocollant « stop pub ».

Je composte :
- Mes déchets de cuisine : restes de repas, épluchures, filtres à café…

En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.

370 kg de déchets
par personne et par an,

c'est beaucoup …

Et si on agissait autrement ?

- Les déchets de mon jardin : tontes, branchages, feuilles mortes,…

Je trie mes déchets toxiques :
- J'apporte les produits chimiques (peintures, désherbants, huiles de vidange thermomètres, batteries) et leurs emballages vides à la déchèterie.
- Je rapporte les déchets d'équipements électriques et électroniques en magasin ou à la déchèterie.
- Je rapporte mes médicaments à la pharmacie.

Comme nous sommes tous producteurs de déchets, nous avons tous les moyens d'agir !

Programme local de prévention des déchets Est-Lozère Haut Allier

Pour plus de renseignements sur le programme local de prévention des déchets Est-Lozère et Haut-Allier, vous pouvez contacter Amandine Loti, Chargée de mission Prévention des Déchets, à l'adresse suivante : loti.a@villefort-cevennes.com

La face cachée des déchets :

La fabrication d'une brosse à dents nécessite l'utilisation de 1,5 kg de ressources naturelles ; pour un téléphone portable c'est 75 kg et pour un ordinateur portable c'est 1500 kg.

Ainsi, réduire ses déchets ménagers permets d'économiser des matières premières non renouvelables.

Nouveaux horaires de la déchèterie de Villefort

Depuis le mois de mars 2012, les horaires de la déchèterie de Villefort ont été modifiés pour plus de simplicité et pour permettre aux personnes travaillant en semaine de pouvoir bénéficier d'une ouverture le samedi matin.

Dorénavant, la déchèterie est ouverte toute l'année :

le mercredi matin
et
le samedi matin de 9h à 12h

Une réponse pour les déchets inertes

En complément de la déchèterie, la Communauté de Communes a mis en place un centre de stockage des inertes route des Vans. Cet équipement permet à tous les artisans et particuliers de pouvoir déposer en toute légalité des gravats de destruction de maison par exemple.

Cette installation a reçu une autorisation préfectorale pour son fonctionnement et est contrôlée régulièrement par les services de l'Etat. Il n'est donc pas question de déposer n'importe quel déchet sur ce site.

Les utilisateurs doivent respecter précisément les consignes comme ne déposer que des inertes n'ayant pas d'impact sur l'environnement (gravats, pierres, etc…). Les végétaux, matériaux dangereux, ferrailles, amiante, etc… sont donc formellement interdits.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de ce site et la convention d'utilisation, se renseigner à la Communauté de Communes en mairie de Villefort.

***Coût des travaux** : 36 500 €*
***Subventions** :*
Département : 21 900 €

La Communauté de Communes a lancé en 2008 un projet de recueil de mémoire des anciens afin de conserver une trace de la vie autrefois. À la suite de cette mission ont été réalisés une exposition au château de Castanet et un ouvrage qui permettra à chacun de s'approprier la parole de ces anciens.
En avant-première, nous vous proposons de découvrir une partie dédiée au foyer familial.

Le foyer, la maison et ses habitants

"A la maison, il y avait les grands-parents, les parents et les enfants. Tout le monde devait cohabiter"

Pour les paysans de l'ancien temps, la maison était un lieu d'échange pour les trois générations qui cohabitaient et, bien souvent, un lieu de convivialité avec les veillées qui s'y déroulaient.

Dans une famille cévenole, l'ordre social établi par la communauté était primordial pour maintenir l'équilibre de la famille.

Les rôles de l'homme et de la femme étaient bien définis : le père représentait l'autorité, les décisions ne se prenaient pas sans lui. C'est lui qui répartissait les tâches quotidiennes. Il passait la plupart de son temps à l'extérieur de la maison. La fonction de la femme était de s'occuper principalement de l'intérieur : tenir la maison, faire à manger, confectionner et laver les vêtements, s'occuper d'une partie du bétail (nourrir le porc, la basse-cour, traire chèvres et vaches). Elle participait également aux travaux des champs, en compagnie des hommes. Son statut de femme au foyer est parfois évoqué comme le garant du bon fonctionnement de la famille.

« Avant, la femme ne travaillait pas, elle était à la maison, c'était l'entraide. C'est pour ça qu'il y a autant de divorces aujourd'hui. Chacun est de son côté. Aujourd'hui, il y a beaucoup de tentations. Avant, les femmes restaient à la maison, les enfants, les vaches, la ferme. »

Les grands-parents partageaient le quotidien : « Quand ils pouvaient aider, ils le faisaient, mais souvent, c'était eux qu'il fallait aider. »

Régulièrement, les grands-parents avaient la charge des enfants, c'est à leur contact que les enfants recevaient une grande partie de leur instruction. Le respect des anciens était une valeur fondamentale qu'il était important de transmettre au sein d'une famille. L'apprentissage des gestes utiles et la relation affective étaient profondément mêlés.

« Quand j'étais petite, ma mamée m'apprenait à garder les vaches. C'est elle qui m'a appris toutes les chansons que je connais. C'était moins pénible de garder les vaches. Elle en connaissait peut-être cent. »

« Pendant que je gardais les bêtes avec ma grand-mère, elle m'apprenait à tricoter et me racontait des histoires. On devait couper de l'herbe pour les lapins. On ne pouvait pas se permettre de ne rien faire. »

Aimé Delenne , de Prévenchères, évoque l'univers de sa maison natale.

Aimé : J'aimais chanter moi à l'époque, toute ma vie, j'ai chanté. Vous entendiez chanter toute la journée ici. Mon grand-père était chanteur, mon père était chanteur, mes sœurs chantaient, même mes frères.

Fanny : C'est vos parents qui vous ont appris à chanter ?

Aimé : C'est mon grand-père, depuis tout petit. Je me rappelle, il nous avait sur les genoux, et toute la soirée, toute la veillée, il nous chantait des chansons. Ah ! On se marrait d'écouter ses chansons. Et il en savait... Incroyable.

Fanny : Qu'est-ce qu'elles racontaient ces chansons ?

Aimé : C'était des belles chansons : La Pimpolaise, La Madelon... Des chansons de l'époque... La Yoyette. C'est des chansons qui, dans la région, étaient chantées le plus. Et moi, j'en ai chanté ma part !

Les veillées sont encore évoquées avec beaucoup d'enthousiasme. Leurs souvenirs réveillent des moments joyeux et conviviaux. La veillée était en quelque sorte la continuité de la journée de travail. Les gens se retrouvaient à nouveau mais dans un contexte de détente. À ce moment, il était autorisé de s'évader, d'oublier un peu le labeur qui pouvait de temps en temps être prenant et lourd à supporter.

Pour les jeunes, les veillées étaient aussi des occasions de rencontres, des temps où il était possible de dévoiler ses talents et sa personnalité : chanteurs, danseurs s'y exprimaient dans un contexte de joie partagée.

Marinette Volpilière, de Valfournès, d'Altier, évoque le temps des veillées qui bien souvent se faisaient chez elle et son mari.

Marinette : Il y avait les fêtes votives mais des veillées, il y en avait quand même ! Il y avait des bals dans les maisons de l'ancien temps.

Il y avait des bourrées anciennes, des valses anciennes. On se rencontrait, oui. Tout le monde n'avait pas l'accordéon, l'harmonica. Ils chantaient aussi bien en patois et en français.

Fanny : C'est tous les soirs que vous faisiez ça ?

Marinette : Oh non, pas tous les soirs mais il y avait de la jeunesse. Avec mon mari, on était jeunes, on venait de se marier, alors les gens venaient veiller ici. Ils venaient de Rabeyrals, de Bergognon. Ils chantaient la Mascarade.

(Marinette récite et chante quelques bourrées et valses du temps des veillées.)

On fait rimer l'air, c'étaient les bourrées d'ancien temps, de ma jeunesse. La bourrée, tout le monde la faisait bien, même les femmes.

Certains soirs, la veillée se limitait à la famille qui se retrouvait devant la cheminée, unique source de lumière et de chaleur du foyer : « Le feu recouvre une fonction sociale. C'est le centre des rassemblements humains dans le contexte familial. La veillée s'organise autour de lui. »

La saison des châtaignes était également propice aux rencontres. Des jeunes filles descendaient des montagnes pour venir « châtaigner ».

« Nous, aux Baumes, on attendait ça, la saison des châtaignes. C'était bien quand les châtaigneuses descendaient des montagnes, la journée, on travaillait et le samedi et le dimanche, on faisait les veillées. Moi, je chantais. »

Aimé Delenne, de Prévenchères, se souvient de l'ambiance aux Baumes pendant la récolte des châtaignes.

Aimé : Au village, il y en avait qui n'étaient pas nombreux, ils faisaient descendre des jeunes filles de la montagne. Le samedi soir, on se réunissait… C'était quand même la java. C'était un peu la fête et le dimanche aussi. On ne châtaignait pas le dimanche. On a passé des bons moments.

Fanny : Ce devait être mieux quand il y avait des personnes nouvelles qui descendaient ?

Aimé : Oh oui ! C'étaient les amourettes ! Sur ce point de vue, on n'était pas ouverts, on se contentait de leur faire un bisou… Et puis c'était tout. Elles descendaient du côté de Langogne, il en venait de Grandrieu, d'Allenc. Ah ! Les veillées, à ce moment, c'était bien, surtout quand il y avait les castagnarelles, quand il venait les châtaigneuses…

Alors là, on passait des bons moments. Je me souviens, le village des Baumes, il avait une renommée, tous les dimanches, on se regroupait au fond du village, et tous les samedis soirs, on allait danser… On était heureux quand même.

Il y avait un accordéon, c'étaient des bourrées.

Fanny : C'est qui qui chantait ?

Aimé : Ah ! J'ai chanté ma part.

Le projet en quelques mots

- plus de 60 anciens rencontrés dans les 7 communes du territoire.
- 80 entretiens réalisés par Fanny Castaing, ethnologue.
- les entretiens ont été enregistrés et sont conservés aux archives départementales.
- une exposition avec audio guides présentée au château en 2010 et 2011 qui a été transposée pour être itinérante.
- un livre qui sera distribué notamment aux enfants du territoire pour favoriser le lien intergénérationnel.

Le projet en quelques chiffres

Coût du projet : 32 000 €

En partenariat avec *les Archives départementales de la Lozère (fonds Marius Robert), le Parc national des Cévennes et l'Association Clair de Terre.*

Avec le soutien financier de :

Le livre disponible

L'ouvrage **« Mémoire des anciens du Canton de Villefort »** est disponible localement à l'Office de Tourisme et la maison de la presse. Il retrace l'itinéraire de Fanny Castaing, ethnologue, dans ses rencontres avec les anciens du territoire. Toutes les facettes du quotidien dans notre pays sont évoquées : ramassage des châtaignes, la veillée au coin du feu, l'école non mixte … jusqu'aux bouleversements de l'arrivée de la modernité.

A travers un récit tout en sensibilité et en émotion, Fanny Castaing nous invite à prendre une pause et à nous transporter dans cette époque souvent regrettée. Les témoignages à lire et à écouter, ainsi que des photos anciennes et celles réalisées par Lucien Pelen pour cet ouvrage, nous font ainsi percevoir l'âme et les valeurs que les anciens ont souhaité nous faire partager.

La communauté de communes édite

un livret d'accueil

« mode d'emploi de mon territoire »

pour faciliter l'installation des nouveaux habitants,

mais qui peut servir à tous ceux qui habitent déjà ici !

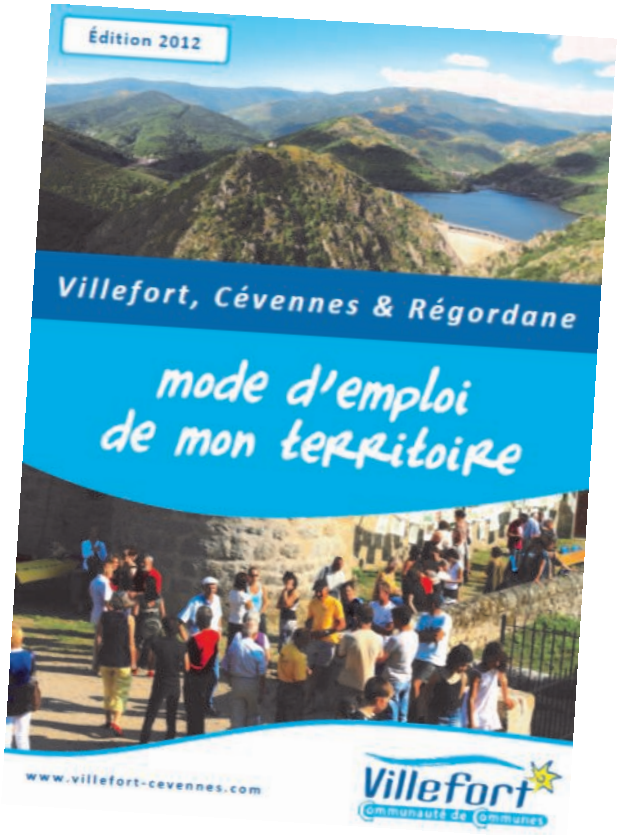

Villefort
Communauté de Communes

Livret disponible
dans toutes les mairies
et à la Maison des services publics

Accueillir des nouveaux habitants, c'est l'affaire de tous !